

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)

PROJET D'ACCES, DE GOUVERNANCE ET DE REFORME DES SECTEURS
DE L'ÉLECTRICITE ET DE L'EAU
« AGREE »

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

Numéro de l'Avis	: AMI n° 015/MINRHE/UCM/AGREE/2024/SC
Numéro du marché	: ZR-UCM-430141-CS-INDV
Financement	: Banque mondiale Don IDA N°D9890-ZR et Crédit IDA N°7066-ZR
Services de consultant	: Recrutement d'un Consultant individuel assumant la fonction de Chargé de projet mini-réseaux au sein de l'Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources hydrauliques et de l'Électricité (UCM)
Date de publication	: 13 septembre 2024

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de « **Consultant individuel assumant la fonction de Chargé de projet mini-réseaux au sein de l'Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources hydrauliques et de l'Électricité (UCM)** ».

Sous la supervision du Coordonnateur d'UCM et la direction du Responsable du Financement du secteur privé, le Chargé de projet mini-réseaux aura pour mission de suivre la réalisation du projet ESSOR, en conformité avec les clauses des différents contrats conclus (contrat de concession et ses annexes, contrats de service de l'ingénieur indépendant et du conseiller chargé de l'assistance additionnelle).

Il réalise le suivi des activités nécessaires pour mener à bien le projet d'électrification des villes de Bumba, Gemena et Isiro, en respectant les objectifs de qualité, de coûts et de délais fixés, en collaboration avec l'ingénieur indépendant et le conseiller en transaction dont il gère les contrats de service.

Le Chargé de projet mini réseaux est responsable de la coordination des différentes équipes impliquées dans le projet, de la communication avec les parties prenantes et de la réussite globale du projet.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles sur le site web suivant : www.ucmenergie-rdc.com.

L'Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité (UCM) invite les Consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter lesdits Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Diplôme d'ingénieur (Bac + 5) en électricité, en énergie renouvelable ou dans un domaine connexe.
- Expérience avérée d'au moins 5 ans en gestion de projet, en particulier dans le domaine de l'électrification tant urbaine que rurale



- Sont considérées comme des atouts, une connaissance et/ou expérience en ce qui concerne notamment des réseaux autonomes, l'énergie solaire hybride, les normes de qualité et de sécurité liées à l'énergie solaire.
- Parfaite maîtrise du français (à l'écrit et à l'oral).
- La maîtrise de la langue anglaise constituera un atout.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation et le curriculum vitae ainsi que les copies des diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 des règlements de Passations des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), quatrième édition, novembre 2020, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection agréée pour des Consultants individuels telle que décrite à la section VII, paragraphes 7.36 et 7.37 du règlement de Passations des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), quatrième édition, novembre 2020, en matière de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (par courrier physique ou par courrier électronique) avant le **mercredi 04 septembre 2024** et porter clairement la mention : « **AMI n° 015/MINRHE/UCM/AGREE/2024/SC – Recrutement d'un Consultant individuel assumant la fonction de Chargé de projet mini-réseaux au sein de l'Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources hydrauliques et de l'Électricité (UCM)** ».

L'adresse est :

Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM)
1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)
Concession Zimbali & Gombe River
2^{ème} étage du bâtiment à usage administratif
Commune de la Gombe
Kinshasa
République Démocratique du Congo
E-mail : procurement@ucmenergie-rdc.com

Jean-Pierre MUKADI KALOMBO, PMP®
Coordonnateur

TERMES DE REFERENCE

Pour le recrutement d'un consultant individuel assumant la fonction de Chargé de projet mini-réseaux au sein de l'Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources hydrauliques et Électricité (UCM)

1 CONTEXTE

La RDC s'est engagée dans une politique d'électrification de son territoire combinant l'extension et la densification du réseau de SNEL, le déploiement de systèmes individuels en zones rurales isolées, et le développement des mini-réseaux autonomes en zone urbaines et péri-urbaines non desservies par SNEL. A cet égard, le volet énergie du programme Essor « Accès à l'Electricité » a été lancé mi-2016 par le Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth (Foreign, Commonwealth & Development Office, FCDO, ex-DFID). La RDC a ensuite prolongé cette approche en obtenant le soutien du programme Scaling Minigrids (SMG) pour l'électrification de 2 ou 3 capitales provinciales avec des mini-réseaux (les villes sélectionnées étant Kananga, Mbuji-Mayi et Kabinda).

Le programme ESSOR a pour but de mettre en concession, auprès d'un opérateur privé, trois réseaux électriques indépendants urbains alimentés par des systèmes de production d'électricité hybrides, principalement à base d'énergie solaire, afin d'améliorer l'accès à l'électricité dans les trois centres urbains de Gemena, Bumba et Isiro, localisées respectivement dans les provinces du Sud-Ubangi, de la Mongala et du Haut-Uele.

Les villes de Bumba, Gemena et Isiro ont été sélectionnées parmi 27 villes en fonction de critères clés tels que la sécurité, le niveau d'ensoleillement, le dynamisme et le potentiel économique ainsi que l'absence de solutions opérationnelles alternatives d'électrification satisfaisantes à court et moyen termes. L'accès à l'électricité est actuellement très limité dans ces villes.

Trois contrats de concession ont été conclus entre la République Démocratique du Congo, représentée par le Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité, avec les sociétés Moyi Power Isiro, Moyi Power Bumba et Moyi Power Gemena (chacune étant désignée comme un « Concessionnaire ») en date du 3 juin 2021 portant sur la conception, le développement, le financement, la construction, l'exploitation, l'entretien et la maintenance d'une centrale et d'un réseau de distribution associé (chacun étant désigné comme un « Contrat de Concession »).

La concession est exploitée sous le contrôle de l'Autorité Compétente et de l'Autorité de Régulation du secteur de l'Electricité (ARE) qui se chargent, chacune en ce qui la concerne, de la bonne exécution des dispositions de la concession et de ses annexes.

Conformément aux prescrits des contrats de concession, un ingénieur indépendant a été recruté pour une durée de prestations de 60 mois afin de suivre les études de faisabilité réalisées par le concessionnaire, de réaliser le contrôle et la supervision des travaux, de certifier les essais de mise en service, de délivrer les certificats de conformité pour le compte de l'ARE dans le cadre

de la concession et plus généralement de remplir le rôle dévolu à l'ingénieur indépendant au titre de la concession et, en particulier, lors de l'exploitation des installations ainsi construites.

En vue de permettre aux projets ESSOR de réunir les conditions requises pour atteindre avec succès leur clôture financière dans les délais contractuels, un conseiller chargé de l'assistance additionnelle aux 3 projets ESSOR a été recruté pour assurer une assistance technique additionnelle à la réalisation du programme des mini réseaux solaires « ESSOR » afin d'atteindre le closing financier des projets d'électrification des villes de Bumba, Gemena et Isiro.

L'Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM) a été mandatée pour assurer la validation des livrables produits par l'ingénieur indépendant et le conseiller en transaction.

Dans la perspective du suivi de la bonne exécution des dispositions de la concession et de ses annexes par l'Autorité Compétente et l'ARE ainsi que de la gestion des contrats de service de l'ingénieur indépendant et du conseiller chargé de l'assistance additionnelle au projet, il s'est dégagé la nécessité de recruter un consultant individuel devant assumer dans un premier temps pour la majorité de son temps la fonction de Chargé de projet hors réseau au sein d'UCM, tout en appuyant en tant que de besoin le projet SMG. Progressivement, sur la base de l'expérience acquise et des leçons apprises avec ESSOR, le consultant sera appelé à intensifier son soutien au programme national de développement des mini réseaux sur financement de la Banque mondiale.

Pour ce faire, UCM a sollicité et obtenu de l'Alliance Mondiale pour l'Energie au Service des Populations et de la Planète (GEAPP) une assistance technique visant le recrutement dudit Chargé de projet mini réseaux sous fonds du Programme d'Aide à la Gestion du Secteur de l'Energie (ESMAP) du Groupe de la Banque Mondiale.

Les présents termes de référence décrivent la mission et les prestations attendues du Chef de projet mini-réseaux.

2 OBJET DE LA MISSION

Sous la supervision du Coordonnateur d'UCM et la direction du Responsable du Financement du secteur privé, le Chargé de projet mini-réseaux aura pour mission de suivre la réalisation du projet ESSOR, en conformité avec les clauses des différents contrats conclus (contrat de concession et ses annexes, contrats de service de l'ingénieur indépendant et du conseiller chargé de l'assistance additionnelle).

Il réalise le suivi des activités nécessaires pour mener à bien le projet d'électrification des villes de Bumba, Gemena et Isiro, en respectant les objectifs de qualité, de coûts et de délais fixés, en collaboration avec l'ingénieur indépendant et le conseiller en transaction dont il gère les contrats de service.

Le Chargé de projet mini réseaux est responsable de la coordination des différentes équipes impliquées dans le projet, de la communication avec les parties prenantes et de la réussite globale du projet.

3 PRESTATIONS ATTENDUES

Le Chargé de projet mini-réseaux aura à réaliser les tâches ci-après en ce qui concerne le projet ESSOR :

- Préparer les outils de monitoring nécessaires à la gestion optimale du projet :
 - Tableau de bord des indicateurs-clés de performance (KPI) pour chacun des 3 projets.
 - Organigramme des tâches (WBS).
 - Planning opérationnel (Gantt Chart).
- Servir de veille informative en tenant et en mettant à jour le plan d'action des 3 projets et les matrices ERCI (Exécution, Responsabilité, Consultation, Information) y afférentes, et générer des alertes sur toute anomalie (ralentissement ou blocage), et le cas échéant, proposer des mesures correctives.
- Veiller au respect des chronogrammes des activités du projet.
- Préparer en collaboration avec la branche technique les rapports de validation des livrables produits par l'ingénieur indépendant, à transmettre à ARE après validation par la Coordination d'UCM.
- Préparer et conduire les ateliers de validation des livrables produits par le conseiller en transaction.
- Approuver les factures soumises par l'ingénieur indépendant et le conseiller en transaction.
- Préparer à bonne date les rapports périodiques d'avancement du projet, à faire valider par la Coordination d'UCM.
- Effectuer des missions de contrôle ponctuelles et circonstanciées dans les zones couvertes par le Projet.
- Faciliter les échanges et la circulation de l'information technique de gestion entre tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet.

4 DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission du Chargé de projet mini-réseaux est de 12 mois renouvelables sur évaluation de performances, à concurrence de la durée de la concession. A l'issue de la première période de douze mois, les responsabilités du chef de projet mini-réseaux seront réévaluées afin d'intégrer le soutien à SMG.

5 LIVRABLES ATTENDUS DU CONSULTANT

Les livrables attendus de la mission du Chef de projet mini-réseaux et les délais de leur remise sont donnés dans le tableau ci-dessous :

Item	Intitulé du livrable	Délai
1.	Plan d'action des 3 projets et matrices ERCl y afférentes	10 jours après signature du contrat
2.	Outils de monitoring nécessaires à la gestion optimale du projet	15 jours après signature du contrat
3.	Rapport de validation des livrables et d'approbation des factures	5 jours après réception
4.	Rapports périodiques (mensuels, trimestriels, semestriels, annuels)	7 jours après chaque période

6 PROFIL DU CONSULTANT

- Diplôme d'ingénieur bac + 5 en électricité, en énergie renouvelable ou dans un domaine connexe.
- Expérience avérée d'au moins 5 ans en gestion de projet, en particulier dans le domaine de l'électrification tant urbaine que rurale
- Excellentes compétences en communication et en leadership.
- Capacité à travailler efficacement avec des équipes multidisciplinaires.
- Sont considérées comme des atouts une connaissance et/ou expérience en ce qui concerne notamment des réseaux autonomes, l'énergie solaire hybride, les normes de qualité et de sécurité liées à l'énergie solaire.
- Parfaite maîtrise du français (à l'écrit et à l'oral), la maîtrise de la langue anglaise constituera un atout.

7 ENGAGEMENT DU CONSULTANT

Le Chargé de projet mini-réseaux s'engage à fournir ses services conformément aux normes professionnelles et déontologiques de compétence et d'intégrité les plus exigeantes.

8 REMUNERATION

La rémunération des prestations du consultant sera proposée sur la base de l'expérience et des qualifications du candidat et en ligne avec la pratique et les procédures appliquées dans les projets financés par la Banque Mondiale.

9 LOGISTIQUE

UCM mettra à disposition du Consultant un bureau, fournitures et mobilier.

10 CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae à jour
- Copies des diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables